UdeS région

Des nouvelles de la communauté universitaire

Sherbrooke: Université leader, Université de leaders

PUBLIREPORTAGE

Dans le cadre du Festival des harmonies présenté à l'Université de Sherbrooke

L'Ensemble à vents mise sur l'originalité

ROBIN RENAUD

Sacré cinq fois champion de sa catégorie au cours des cinq dernières compétitions, l'Ensemble à vents de Sherbrooke compte défendre son titre au Festival des harmonies, cette fin de semaine à l'Université de Sherbrooke. Plus encore, l'ensemble dirigé par le chef François Bernier entend aussi conserver le trophée Yamaha – remporté en 2007 et en 2008 – après avoir obtenu la meilleure note des juges parmi l'ensemble des formations senior. Ce samedi au Centre culturel, l'Ensemble à vents proposera un programme audacieux : en plus de jouer trompettes, trombones et cors, les musiciens devront trouver la note juste en utilisant… des bouteilles.

L'Ensemble à vents de Sherbrooke en répétition à quelques jours de l'événement. À gauche, des instruments à vent traditionnels; à droite, des bouteilles sont utilisées en guise d'instruments plus inusités. Photos : Michel Caron

Liens entre générations

L'Ensemble à vents de Sherbrooke est l'ensemble en résidence à l'Université de Sherbrooke. Il compte dans ses rangs plus d'une cinquantaine de musiciens aguerris, dont des étudiants de l'École de musique de l'Université.

Le chef François Bernier est ravi de prendre part à nouveau au Festival des harmonies : «Le concours nous donne l'occasion de nous dépasser comme ensemble, mais c'est aussi l'occasion de montrer à de nouvelles générations de musiciens tout ce que l'on peut faire avec la musique d'harmonie et comment on peut viser plus haut. On souhaite leur donner le goût de persévérer dans la musique, et qui sait, les intéresser à un jour joindre les rangs de l'Ensemble à vents!» confie-t-il.

Encore cette année, la musique d'harmonies promet de belles découvertes aux spectateurs qui visiteront le Campus principal de l'Université de Sherbrooke.

L'audace au programme

En compétition, L'Ensemble à vents de Sherbrooke présentera un programme en deux temps. La première partie proposera des pièces de la comédie musicale *West Side Story* de Leonard Bernstein. «Il s'agit de pièces connues, mais qui ont été composées pour des orchestres symphoniques comprenant des instruments à cordes, dit le chef d'orchestre. Il a donc fallu adapter ces pièces aux instruments à vents, une tâche qui constitue souvent un pari risqué. En effet, il n'est pas si évident de remplacer des passages très aigus au violon par des vents.»

La seconde œuvre soumise aux juges et au public sera une audacieuse composition du néerlandais Johan De Meij, considéré comme l'un des chefs de file de la musique d'harmonie actuelle. L'œuvre *Extreme Makeover* commande aux musiciens une grande endurance physique et psychologique, dit François Bernier : «À partir d'extraits de Tchaikovski et Stravinski, De Meij a créé une œuvre massive, parfois incohérente, et qui demande à l'ensemble un grand effort de clarté, dit-il. Au milieu de la prestation, une séquence où les musiciens jouent avec une série de bouteilles offre une variété de notes d'une étrange sonorité, mais avec un constant souci de justesse. L'œuvre se termine par une fugue incontrôlée et une prestation chorale.»

Le public peut assister aux prestations des différentes compétitions – chez les juniors et les séniors – qui se déroulent dans quatre salles du Campus principal de l'Université de Sherbrooke. La prestation de l'Ensemble à vents de Sherbrooke est pour sa part prévue le samedi à 17 h 45, au Centre culturel.

Grandiose et émouvante

Jusqu'à dimanche, de jeunes musiciens de partout au Québec partageront leur passion de la musique et démontreront tout leur talent. «La musique d'harmonie n'a pas la notoriété de la musique classique, mais elle mérite d'être davantage connue. Elle propose des œuvres très accessibles, actives, très grandioses et capables d'émouvoir. Je suis persuadé que les gens qui viendront assister aux activités du Festival auront droit à de belles découvertes!» dit François Bernier.

Festival écoresponsable

Signalons que pour la première fois cette année, le Festival des harmonies sera un événement écoresponsable. De concert avec les pratiques prônées par l'Université de Sherbrooke, les organisateurs se sont fixé le défi de réaliser un évènement «zéro déchet – zéro carbone».

Ils verront à diminuer au maximum la quantité de déchets ultimes dirigés vers les lieux d'enfouissement. Une brigade verte sensibilisera les visiteurs et de nombreux équipements de récupération seront installés. Le deuxième objectif, «zéro carbone», vise à compenser tous les gaz à effet de serre reliés à l'organisation de l'événement ainsi qu'aux déplacements des participants.

Pour en savoir plus sur l'événement, visitez le site Internet www.festivaldesharmonies.com ou appelez la ligne Info-Festival au 819 823-7229.

Un plan de gestion novateur pour contrer les algues bleues

Aqua-Berge a conçu un outil novateur qu'elle propose aux municipalités afin d'améliorer la gestion de leurs sols et diminuer ainsi les apports de sédiments qui augmentent les risques de voir apparaître des algues bleues

JOSÉE LABRIE

Daniel Bergeron, diplômé en biologie de l'UdeS et fondateur d'Aqua-Berge, aime faire avancer la cause environnementale, mais avec des gestes et des actions concrètes. Bien connu pour son implication dans le milieu environnemental, il a œuvré durant 10 ans à titre de président de l'Association du Grand Lac Brompton. Il a fondé son entreprise il y a 12 ans, une firme de consultants offrant principalement des conseils d'experts pour améliorer la qualité de l'eau. Daniel Bergeron sait faire preuve de patience et attendre cinq ans avant qu'une plantation stratégique puisse enfin agir comme une saine barrière de protection des eaux d'un lac.

Son entreprise offre depuis peu un plan de gestion des sols et des eaux de ruissellement aux municipalités désireuses d'adopter des mesures concrètes pour combattre les algues bleues. Aqua-Berge est ainsi en train de convaincre les municipalités, une ville à la fois.

«Nous leur proposons une approche structurée, explique Daniel Bergeron, afin de permettre de contrôler l'érosion des sols. Lorsque nous aurons réglé ce problème, nous aurons réglé en grande partie celui des cyanobactéries.»

L'apparition des algues bleues provient de phosphore dont une grande partie est contenue dans des sédiments qui glissent trop facilement dans les lacs, par les eaux de ruissellement, lorsque la nature du sol est remaniée pendant des projets de construction pour lesquels on n'a pas mesuré l'impact sur le sol.

L'érosion des sols peut être contrôlée par des moyens techniques, comme l'installation de clôtures à sédiments ou de fossés végétalisés. Mais il faut à tout le moins que les citoyens et municipalités acceptent de recourir aux services d'experts, comme ceux de l'équipe de Daniel Bergeron, formées de biologistes et d'ingénieurs qui misent sur le génie végétal pour limiter cette érosion.

Daniel Bergeron

Des municipalités se sont laissé convaincre. C'est le cas d'Orford qui oblige désormais les citoyens à fournir un plan de gestion des sols et des eaux de ruissellement lors d'aménagement de travaux. Concrètement, les citoyens doivent soumettre leur plan de gestion des sols et mettre en place des mesures concrètes pour réduire l'impact de leurs travaux sur l'érosion des sols.

Des documents remis aux citoyens les informent de la marche à suivre : lors de la construction d'une résidence, par exemple, l'accès au chantier, qui devient vite une mare de boue en raison des passages fréquents de camions, doit obligatoirement être stabilisée. Les citoyens peuvent contrôler certains aspects, comme prévoir l'emplacement des amas de terre en respectant une certaine distance des cours d'eau.

Mais des mesures exigent l'aide d'experts. Daniel Bergeron souligne qu'il s'agit-là d'une étape qui s'apparente tout simplement aux démarches que les citoyens entreprennent lorsqu'ils décident d'installer une fosse septique. L'inspecteur municipal aura ensuite le mandat de vérifier si le plan de gestion des sols est bel et bien conforme.

Jusqu'ici Aqua-Berge a réussi à convaincre les municipalités de Magog, Shefford, Bromont et Lac-Brome d'adopter une réglementation qui met de l'avant son plan de gestion des sols. «Nous travaillons aussi avec des gens des Laurentides et donnons l'exemple d'Orford et des autres villes qui ont adopté un cadre réglementaire», explique Daniel Bergeron.

Actuellement, une seule réglementation pour l'ensemble des municipalités du Québec oblige les riverains à respecter une bande riveraine minimale lors de l'aménagement d'un terrain. Pour Daniel Bergeron, ce n'est pas suffisant. Il estime qu'il faudra 10 à 15 ans avant de percevoir de réelles améliorations dans les plans d'eau et une nette diminution de lacs touchés par le problème des algues bleues.

D'ici là, il souhaite convaincre plusieurs autres municipalités du Québec d'adopter le plan de gestion des sols d'Aqua-Berge.